



**PARQUET DE PARIS
TRIBUNAL JUDICIAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LA PROCUREURE DE LA REPUBLIQUE

Paris, le 7 mai 2026

Communiqué de presse

Par réquisitoire introductif du 6 mai 2026, le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire concernant le fonctionnement de la plateforme « X », des chefs de

- Complicité de détention de l'image d'un mineur présentant un caractère pédo pornographique, ainsi que de diffusion, offre ou mise à disposition en bande organisée d'image de mineur présentant un caractère pornographique
- Collecte de données à caractère personnel par un moyen frauduleux, déloyal ou illicite
- Traitement de données à caractère personnel sans mesure assurant la sécurité de données
- Extraction frauduleuse de données d'un système de traitement automatisé de données en bande organisée
- Violation du secret des correspondances émises, transmises ou reçues par voie électronique
- Falsification du fonctionnement d'un système de traitement automatisé de données en bande organisée
- Diffusion, par service de communication au public en ligne, d'un montage ou contenu généré par traitement algorithmique à caractère sexuel reproduisant l'image ou les paroles d'une personne non consentante
- Administration d'une plateforme en ligne pour permettre des transactions illicites, en bande organisée
- Contestation de crime contre l'humanité, facilitée par l'intelligence artificielle Grok

Le parquet de Paris requiert des juges d'instruction la mise en examen des sociétés X.AI Holdings Corp, X Corp et X AI, d'Elon MUSK et de Linda YACCARINO, en les convoquant à cet effet et pour recueillir leurs observations, ou, en cas de carence, en délivrant mandat valant mise en examen.

Il est encore une fois rappelé que cette procédure, ouverte sur la base de signalements à la justice, s'inscrit dans l'objectif de faire respecter le droit et de protéger les personnes victimes d'infraction, tant en ligne que dans la vie réelle. Il importe pour cela d'obtenir des plateformes leur mise en conformité avec la législation s'appliquant sur le territoire national.

**Laure BECCUAU,
Procureure de la République**

Contact presse : 06 07 18 42 28
scom.parquet.tj-paris@justice.fr